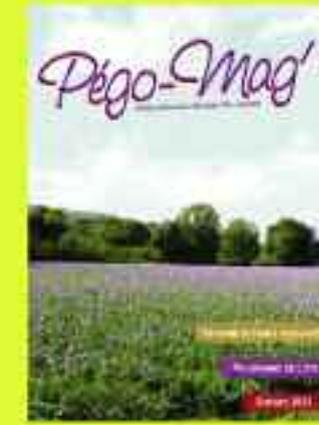
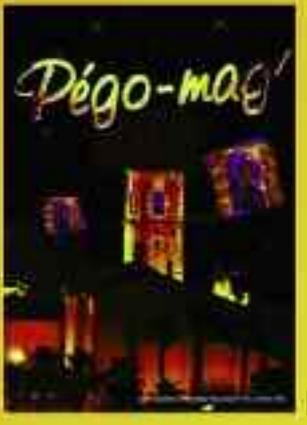
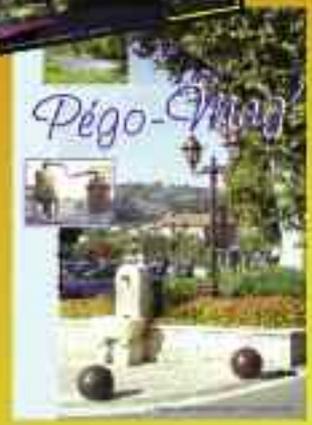
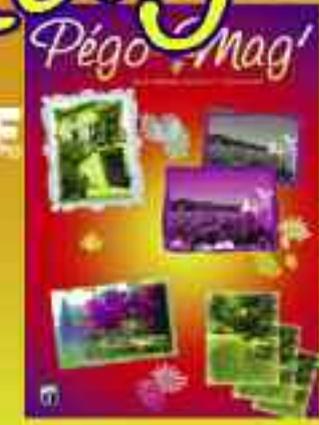
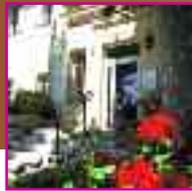


Pégo-Mag'

20 ANS





Sommaire

SOMMAIRE

INFOS VILLAGE P. 3 - 10

VIE ASSOCIATIVE P. 11 - 14

TRAVAUX P. 15 - 18

RETROSPECTIVE P. 19 - 22

JEUNESSE P. 23 - 26

PROCHAINS RENDEZ-VOUS P. 27



Directeur de publication : Gilbert PIBOU

Conception - Réalisation:

Mairie de Pégomas, Service Communication,
Murielle THOLOZAN - Julia GALINDO
205, avenue Lucien Funel - 06 580 PEGOMAS
04 93 42 22 22 - www.villedpegomas.fr
e-mail : culture.pegomas@wanadoo.fr

Tirage à 4 000 exemplaires

Crédit Photos:

Mairie de Pégomas, Service Culturel, Police Municipale,
Service Sécurité, Centre de Loisirs, Louis PELLEGRINI,
Paulette EXTIER, Liliane GIULIANO, Patrick Lopez - PIXEL 18

Imprimé par Sud Graphic Imprimerie - 04 93 70 95 15

Distribué par A.District - 04 93 42 82 28



EDITORIAL



Chères Pégomassoises,
Chers Pégomassois,

En cette période de fin d'année, chacun s'efforce de préparer les fêtes malgré le climat social qui se dégrade au vu de l'incertitude politique, sociale, économique qui pèse sur le pays.

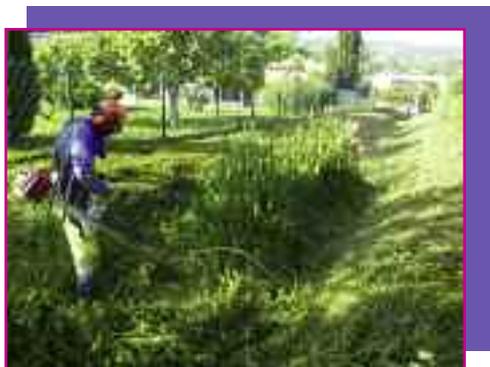
Pour autant l'abandon n'est pas de mise, car renoncer serait le pire car le salut ne viendra pas du découragement mais de l'espoir que nous devons placer en notre pays. Même si la lisibilité de notre avenir paraît incertaine il faut se dire que nous devons tout faire pour préparer un avenir meilleur pour nos enfants.

Le repli sur soi-même, l'égoïsme, la haine de l'autre ne doivent pas être les fils conducteurs de nos actions à venir. L'entraide, la solidarité, le partage nous permettront dans ces moments difficiles de passer le cap en attendant des jours meilleurs.

Notre municipalité ne se décourage pas, nous continuons à travailler au devenir de notre commune en y apportant les structures dont nous avons besoin. Des travaux d'aménagement nécessaires à la commune sont en cours.

Pégomas reste un centre d'activités au cœur de la Vallée de la Siagne et nous faisons tout pour que vous puissiez avoir du plaisir à y vivre.

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et que l'année nouvelle vous soit favorable.



Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilbert PIBOU'.

Gilbert PIBOU



Infos Village

INFOS VILLAGE

MARIAGES

Shemsi LHASSANI & Frédéric LORRAIN
le 25/05/13

Isabelle SALMON & Christophe GIRAUD
le 08/06/13

Sylviane SALUSSOLIA & Philippe NOEL
le 15/06/13

Stéphanie DETOURBET & Nicolas SARANTIDIS
le 22/06/13

Coralie BINIMELIS & Sébastien GUTTIEREZ
le 22/06/2013

Sabrina FOURES & Emmanuel GODBILLE
le 29/06/2013

Florence JAUDRONNET & Raphaël DA SILVA FERREIRA
le 06/07/13

Emmanuelle LEMONNIER & Nicolas DUFEU
le 06/07/13

Floriane POIRIER & Julian VIARD
le 13/07/13

Laëtitia BARBOTTE & Guillaume RODRIGUEZ
le 10/08/13

Amélie SUPPA & Hervé CHAUDRON
le 16/08/13



ETAT CIVIL

Claire SOUVERVILLE & Géraud PUTETTO
le 17/08/13

Emilie PAYRI & Benjamin RICHE
le 07/09/13

Magali D'ASTA & Cyril LOUCHET
le 07/09/13

Emilia SEVERINO & Jérémy MONTANARINI
le 14/09/13

Amandine BEGUE-BLIEZ & Xavier RENAUD
le 14/09/13

Julie DOBIS & Christophe DOU
le 21/09/13

Sabrina VINCENT & Thierry PERRERA
le 21/09/13

Marine DI LITTA & Marion BUCHMANN
le 28/09/13

Justine OLLIVIER & Damien LICCIARDI
le 28/09/13

Anna-Isabelle AUVRAY & Christophe DEMAREST
le 28/09/13



HOMMAGE À MICHEL MEY

Le 27 octobre dernier, Michel MEY nous a quittés à la suite d'une longue maladie. Employé municipal durant 3 ans, impliqué au sein de la vie associative durant de nombreuses années, il laisse derrière lui l'image d'un homme souriant et aimant envers ses proches.

A sa femme Josiane, ses enfants et ses petits enfants, Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas, les membres du Conseil Municipal, l'ensemble des employés municipaux adressent leurs sincères condoléances.

NAISSANCES

Léa FLAMENT - 15/05/13
Joan DIDIER - 18/05/13
Elena BARTCZAK - 23/05/13
Aïdan LEFORT - 23/05/13
Luca ROMANO - 30/05/13
Mathéo MANDELLI - 07/06/13
Milos MORIN PICARD - 12/06/13
Noa SALSEDO - 25/06/13
Sloan LOEUILLET LEFRANCOIS - 26/06/13
Zoé CHARLEY - 02/07/13
Mia AUBERT - 12/07/13
Lily BONHOMME FOULON - 24/07/13
Lily-Rose MELLANO - 01/08/13
Tiago KOENIG - 04/08/13
Yoni HACHEZ - 12/08/13
Lana VASSEUR - 21/08/13
Lyna DESWARTE - 23/03/13
Lucas DERLON - 25/08/13

Mylan LEROY - 26/08/13
Mila GORNAS - 28/08/13
Haykel FERCHICHI - 29/08/13
Louis KHERMACHE - 29/08/13
Mayline RAGNONI URO - 31/08/13
Giulian VIARD - 08/09/13
Tyméo DHONT - 17/09/13
Robin JARTOUX - 18/09/13
Charlyne MAURAT - 02/10/13

INFO RECENSEMENT

Bientôt 16 ans !
Pensez au recensement,
c'est obligatoire.
Retrouvez toutes les informations
sur www.defense.gouv.fr/jdc



NOUVELLES CHÂÎNES TNT

DEPUIS LE 24 SEPTEMBRE...

La TNT (télévision numérique terrestre) compte 6 nouvelles chaînes.

Pour recevoir ces nouvelles chaînes, vous devez effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur votre téléviseur TNT ou sur votre adaptateur TNT.

En cas de difficulté à capter les chaînes, contactez l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) :

- par téléphone au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local)
- sur internet : www.recevoirlatnt.fr

Position Thématiques des chaînes



20 Chaîne consacrée à la fiction : séries, feuilletons et téléfilms



21 Chaîne consacrée au sport



22 Multiples programmes : magazines, fictions familiales, films et divertissements



23 Chaîne consacrée à la diversité : diversité des origines, cultures, modes de vie personnels et familiaux, du handicap...



24 Chaîne de documentaires : aventures, sciences, nature, voyages, histoire...



25 Chaîne destinée prioritairement aux femmes qui leur donne la parole.

PROGRAMME O.P.A.H

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat engagée par Pôle Azur Provence depuis 2009 est toujours en cours. Vos travaux de rénovation de votre habitation sont peut-être concernés. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de GRASSE DEVELOPPEMENT au 04.97.05.53.30.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

La Préfecture vient de prendre un arrêté interdisant le brûlage des déchets verts par les particuliers sur l'ensemble du département.

DES DÉROGATIONS SONT PRÉVUES...

- Pour les agriculteurs, uniquement, pour brûler sur leurs exploitations des branchages issus de la taille des plantations de mimosas, feuillage et arbres fruitiers. Ces brûlages ne pourront se faire qu'entre 10h et 15h30.
- Pour les personnes dont les terrains sont soumis au débroussaillage obligatoire et uniquement pour éliminer les résidus de coupe et lorsqu'un autre moyen n'est pas possible, les horaires sont les mêmes que pour les professionnels.

Ces dérogations ne sont valables que pendant la période verte (du 1^{er} octobre au 30 juin) mais pourront être suspendues en cas de conditions météorologiques défavorables ou en cas de pic de pollution.

L'INCINÉRATION DOIT RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Uniquement de 10h à 15h30, végétaux secs, pas de tonte de gazon et résidus de taille de haies, pas de vent supérieur à 20 km/h, une prise d'eau à proximité, tas inférieur ou égal à 1,50 mètre de diamètre et 1 mètre de haut.
- Les feux doivent rester sous surveillance constante et noyés au plus tard à 15h30.

En tout état de cause, il convient de recycler les déchets verts soit en les transportant à la déchetterie ou en les compostant dans son jardin.

De récentes études ont démontré une grande toxicité émise par le brûlage des végétaux d'où cette interdiction. Pour les professionnels (jardiniers, paysagistes), ce recyclage est une obligation.



Infos Village

INFOS VILLAGE

UN NOUVEAU SITE INTERNET ET UNE APPLICATION POUR PÉGOMAS



En 2005, la commune était une des premières des Alpes-Maritimes à se doter d'un site internet. Celui-ci avait été réalisé par le SICTIAM et hébergé par un hébergeur indépendant.

Depuis un an, le SICTIAM notifie aux services municipaux la cessation d'activité de cet hébergeur, induisant d'importants problèmes de mises à jour et de gestion du site municipal.

La ville a donc été obligée de commander un nouveau site internet pour remédier à tous ces dysfonctionnements. Ce nouveau prestataire de service y a associé une application pour smartphones.

La mise en ligne du nouveau site est prévue avant la fin de l'année 2013, son adresse reste inchangée : www.villedepgomas.fr



L'INFO SILLAGES PAR SMS



Pour les utilisateurs des transports Sillages, utilisez l'alerte par sms !

Alerte météo, problèmes sur le réseau, **vous êtes informés en temps réel** grâce au service gratuit d'alertes SMS du réseau SILLAGES.

Inscrivez-vous sur www.sillages.eu

DÉPART À LA RETRAITE

Après 32 années de bons et loyaux services, Monique VALENTINO BOUREGBA a pris sa retraite bien méritée. Durant toutes ces années, elle a occupé le poste des ressources humaines en gérant la paye, les congés, les arrêts maladies, les tickets restaurants...





VILLAGE DE MARQUES : «OUTLET VILLAGE»

QUELQUES EXPLICATIONS

Encouragé par la municipalité de Pégomas, l'association des consommateurs, le président du SCOT et le responsable départemental de l'aménagement du territoire pour ses nombreux atouts, le projet de KAUFMAN & BROAD a été soumis à l'avis de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) à Nice au mois de septembre et a été refusé. La société d'aménagement étudie actuellement les modifications à apporter pour faire approuver ce projet.

CRÉATION D'UN ÉCO-QUARTIER...

16 hectares, c'est la superficie qui accueillera le projet intégré dans un **parc paysager**.

100 000 m² d'espaces verts.

2 705, c'est le nombre de places de stationnement créées.

2 600, c'est le nombre d'emplois créés pendant les travaux.

670, c'est le nombre d'emplois directs créés pour le fonctionnement de l'éco-quartier.



UN QUARTIER DYNAMIQUE

En plus d'un village de marques regroupant les plus grandes enseignes internationales, le quartier accueillera une médiathèque, un bowling, un office de tourisme, un village de vacances, une résidence pour seniors, une résidence de tourisme et un hôtel.

UNE IMAGE VALORISANTE POUR PÉGOMAS

L'implantation du village de marques au coeur de la vallée de la Siagne rayonnera bien au-delà de ses frontières. Pégomas aura une nouvelle identité s'ajoutant à celle de notre fleur fétiche, le mimosa.

DES CONTRAINTES ET DES NUISANCES ÉTUDIÉES

Circulation...

Le Conseil Général a d'ores et déjà annoncé la fin des travaux du 3^{ème} tronçon de la liaison intercommunale de la Siagne, ce qui permettra d'absorber le flux supplémentaire de circulation. De plus, les heures d'ouverture des commerces ne gêneront en rien l'acheminement des enfants vers l'école ou le traditionnel trajet domicile-travail, ceux-ci n'ouvrant qu'à partir de 10 heures et fonctionnant en horaires décalés.

Commerces de proximité...

Un formidable atout pour le commerce local au centre du village! Les visiteurs de l'éco-quartier auront un panel de commerces à leur disposition sur toute la commune et en profiteront pour faire la totalité de leurs courses sur l'ensemble du village (boulangerie, supermarché, pharmacie...).

Cessation d'activité de la carrière...

La construction du village de marque mettra fin aux problèmes de poussière, de bruit et de trafic des poids lourds et boueux générés par l'activité de la carrière.



Infos Village

INFOS VILLAGE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le C.C.A.S. reçoit environ 275 visites par mois soit en moyenne 12 visites par jour et 160 appels téléphoniques par mois.

LES MISSIONS DU C.C.A.S.

Renseigner, orienter ou aider à l'instruction des dossiers de demandes d'aides sociales:

- placement en maison de retraite
- foyer d'hébergement
- aide-ménagère
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Couverture Maladie Universelle (CMU)
- aide à la complémentaire santé
- dossier de demande d'allocation Adulte Handicapé, Carte d'Invalidité, de stationnement, de reconnaissance travailleur handicapé..
- Aide Pour l'Autonomie (APA), dossier demande aide ménagère par les caisses de retraite, Aide Médicale d'Etat ...

Permanence de l'assistante sociale de la Maison départementale des solidarités de Grasse Sud, Magali FONTANA reçoit tous les mardis matin de 9h à 11h30 et le jeudi matin sur rendez-vous.

Permanence de la Protection Maternelle Infantile (PMI) les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois.

DISTRIBUTION DE PANIERS MÉNAGERS

Tous les mercredis, une distribution de fruits et légumes frais a lieu au C.C.A.S. pour les familles ou personnes ayant de faibles ressources et après étude de la situation familiale.

Les familles et personnes concernées sont celles qui ne peuvent bénéficier des Restos du Cœur (ressources légèrement supérieures au plafond) ou durant les périodes de fermeture des Restos du Cœur.

Des paniers ménagers peuvent être également distribués à ces familles bénéficiaires. L'Association du Grain de blé assure l'achat de denrées alimentaires et de produits d'hygiène auprès de la Banque alimentaire des Alpes-Maritimes ce qui permet d'approvisionner le stock du C.C.A.S. qui prépare ces paniers.

ACCUEIL DU PUBLIC

Le CCAS est ouvert au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

LE GRAIN DE BLÉ

L'assemblée générale de l'association «Le Grain de Blé» pour l'année 2013 s'est tenue dans la salle de réunion du C.C.A.S. en présence de Jane GUINVARCH, présidente, de Nicole FERRERO, adjointe aux affaires sociales et de Viviane PELLEGRINI, trésorière qui a passé le relais à Annie TULLI à l'issue de la réunion.

Lors de cette séance, les membres ont mesuré l'importance de la tâche que «le Grain de Blé» assume tout au long de l'année.

En cette période difficile où les besoins sont grandissants, **tous les dons sont les bienvenus !**

Location du matériel municipal

Depuis 3 ans, la municipalité a mis en place un système de prêt de matériel aux particuliers qui consiste en :

1 prêt = 1 don.

En effet, les personnes sont invitées à faire un don auprès de la banque alimentaire en échange d'un prêt de matériel (chaises, tables, tentes..).

Depuis 2010, cette initiative a permis de récolter 3000 euros.



L'association «le Grain de Blé» lors d'une collecte.



AMÉNAGEMENT DE LA SALLE MISTRAL



L'espace scénique a été livré et monté :

- scène modulable de 100 m²
- jupe de la scène
- rideaux de scène électriques
- pendrillons
- écran de projection électrique

La tribune télescopique a été installée après trois semaines de montage.

Dotée de 546 sièges, d'une allée centrale et deux allées latérales, elle s'ouvre et se referme grâce à 4 moteurs embarqués et une télécommande.

Une fois repliée, la tribune ne mesure que 2 mètres de profondeur.

La prochaine phase de l'aménagement concernera l'équipement pour les régies son et lumières.



OPÉRATION BOUCHONS D'AMOUR



Le 20 novembre, les bénévoles étaient mobilisés pour remplir de bouchons «d'amour» le camion venu tout droit du Danemark pour récupérer la fabuleuse récolte. Cette année encore, les chiffres seront spectaculaires grâce à votre mobilisation !



Infos Village

INFOS VILLAGE

SAPEURS POMPIERS

BILAN DE L'ANNÉE 2013

Cette année pour la 1^{ère} fois depuis sa création en 1972, le Centre d'Incendie et de Secours a dépassé les 1 000 interventions. Pour une caserne de 50 volontaires, cela représente en moyenne 3 interventions par jour.

L'année 2013 aura été assez clémente pour les inondations et les feux de forêts. Plus de 60% des interventions sont essentiellement du secours à la personne (malaises, accidents, blessés lieux publics ou privés...).

UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC AURIBEAU

Cet été, dans un but de rapidité et de force de frappe plus importante, les casernes de Pégomas et Auribeau ont été regroupées. Une belle initiative très positive dans tous les domaines à renouveler et pourquoi pas à finaliser 24h/24h.

RÉCOMPENSES

L'Adjudant Chef Nicolas MARTIN a reçu la médaille d'argent de 20 ans de service comme sapeur pompier volontaire. Lors de cette remise, le Lieutenant Yann DEMARIA fier de son adjoint a souligné le bon travail fourni et a ajouté que de nos jours les contrats des sapeurs pompiers volontaires ne dépassent pas les cinq ans en général.



NOMINATIONS

- les Caporaux Cyril GOMEZ, Laurent SCHALLWIG et Jean-Pierre SUCHERAS au grade de Caporal Chef.
- les Sapeurs Kevin CHU, Stéphane SERRANO et Guy SUQUET au grade de Caporal.

TROIS NOUVELLES RECRUES SONT VENUES RENFORCER L'EFFECTIF

- Sapeur Thibault IBANEZ, issu de l'école des jeunes sapeurs pompiers.
- Sapeur 1^{ère} classe Mickaël JEAN en mutation de Dijon.

COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence perçoit depuis 2002 la taxe professionnelle (appelée à ce jour Contribution Economique Territoriale) des entreprises situées sur son territoire dans le cadre du transfert des compétences obligatoires. Pôle Azur Provence restitue ces sommes perçues aux communes en fonction du panier fiscal qu'elles apportent en contribution au fonctionnement de la communauté d'agglomération.

Dernièrement a eu lieu à la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence une discussion portant sur ces attributions de compensation qui n'ont pas été révisées depuis sa création alors que le nombre d'entreprises sur chaque commune a évolué.

Il est normal que lorsque le déséquilibre entre le panier fiscal et

l'attribution de compensation est de nature à mettre en danger les finances de la commune, une révision puisse avoir lieu avec l'assentiment de tous les conseillers communautaires.

La ville de Pégomas, concernée par cette évolution, a donc demandé une révision des compensations fiscales.

Il faut savoir que cette attribution de compensation n'est révisable que par un vote à l'unanimité des membres de la communauté d'agglomération.

En attendant une remise à niveau du calcul des attributions, la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence compense par un fonds de concours aux communes déficitaires (Pégomas et Mouans Sartoux).

Pégomas a donc bénéficié de 200 000 euros pour l'année 2013 et percevra 500 000 euros en 2014 et 2015.



AVIS AUX ÉLECTEURS...

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

- venir en mairie pour retirer le document à remplir ou le télécharger sur www.service-public.fr, rubrique «papier citoyeneté».
- joindre une copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom
- déposer le dossier complet en mairie avant le 31 décembre 2013.

Permanence en mairie du 31 décembre de 13h30 à 16h30.

6 BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote pour les prochaines élections municipales et européennes 2014 seront les suivants :

Bureau 1 : Hôtel de Ville - 205, avenue Lucien Funel

Bureau 2 : Ecole maternelle Jules Ferry - avenue Alphonse Daudet

Bureau 3 et 6 : Salle des Fêtes «Mistral» - 114, avenue Frédéric Mistral

Bureau 4 : Ecole primaire Jean Rostand (bas) - avenue du Castellaras

Bureau 5 : Ecole primaire Marie Curie - route de la Fènerie

La carte d'identité est obligatoire lorsque vous allez voter !

POLICE MUNICIPALE

LA VIDEO-PROTECTION EN FONCTION

Depuis début octobre, **6 caméras** sont en fonction et reliées à la gendarmerie de Pégomas. En 2014, **13 caméras supplémentaires** viendront compléter ce dispositif de protection qui a déjà fait ses preuves sur d'autres communes.



Les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie ont suivi une formation leur permettant d'utiliser au mieux cette nouvelle technologie au service de votre sécurité.

Un premier bilan encourageant est à mettre à l'actif de cette réalisation qui, lorsqu'elle sera achevée, couvrira tous les secteurs sensibles de la commune permettant ainsi de lutter encore plus efficacement contre la délinquance de proximité et les incivilités..

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 272300 euros H.T.

Dotation de l'Etat: 115 187 euros

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

De janvier 2013 à ce jour, 31 maisons ont été confiées à la surveillance de la police municipale dans le cadre de cette opération et aucun cambriolage n'a été enregistré.

Vous partez en vacances, n'hésitez pas à le signaler à la Police Municipale au 04 92 60 20 75 pour bénéficier des services gratuits de cette opération.

OPÉRATION BIEN VOIR ET ÊTRE VU !

L'opération "Bien voir et être vu" s'est déroulée durant deux jours sur la place du Logis. Les policiers municipaux ont contrôlé l'éclairage (hauteur), les ampoules, la propreté des phares et l'état des essuie-glaces de 72 véhicules.

Cette opération sous l'égide de la prévention routière et entièrement gratuite a été très appréciée par la population.





Vie Associative

VIE ASSOCIATIVE

ZOOM SUR LES P'TITES CANAILLES

L'association qui existe depuis 1996 se compose de 15 **assistantes maternelles agréées** travaillant sur Pégomas. Les assistantes maternelles accueillent les enfants de Pégomas, mais aussi de toutes les communes environnantes.

AGRÉMENTATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles sont agréées pour 5 ans par le Conseil Général (garantie d'une excellente formation qui reconnaît un statut professionnel). L'attestation d'agrément délivrée après **deux formations successives de 60 heures** et après plusieurs

entretiens avec le médecin de la P.M.I et une puéricultrice, précise le nombre d'enfants qu'elles sont habilitées à accueillir et valide l'UP1 du CAP petite enfance pour la plupart d'entre elles.

La plupart d'entre elles, sont aussi titulaires du PSC1 (formation de base aux 1^{ers} secours). Des visites régulières faites par la puéricultrice de secteur assurent ensuite un suivi sur l'évolution des compétences éducatives, du cadre de vie, des proches.

ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Les assistantes maternelles de l'association se réunissent deux fois par semaine à la salle de dojo pour l'éveil et l'épanouissement des bébés ainsi que pour différentes activités à thème, telles que "Noël, Pâques, Carnaval".

Individuellement, elles pratiquent de nombreuses activités : pâte à modeler, peinture, bricolage, jeux de société, lecture, chants, éveil à la musique, sorties diverses et variées, rencontres au RAM (relais des assistantes maternelles). Les repas peuvent être préparés par leurs soins en respectant équilibre, diversité et en tenant compte de l'âge des enfants ou des éventuelles allergies.

Les horaires sont adaptables en fonction des besoins des parents et des possibilités de l'assistante maternelle. Tout en douceur, ils apprennent les codes de la collectivité car ils sont en permanence en contact avec les autres enfants accueillis par l'assistante maternelle ainsi qu'avec les autres enfants des autres assistantes maternelles.

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Pour la sécurité de tous, les assistantes maternelles doivent obligatoirement souscrire **une assurance en responsabilité civile professionnelle (RCP)** pour les dommages que les enfants pourraient provoquer et pour ceux dont ils pourraient être victimes.

Suivez l'actualité de certaines assistantes sur facebook car un groupe ouvert « les ptites canailles » existe et est alimenté, la confidentialité des enfants y est respectée.



QUELLES SONT LES AIDES POUR L'EMPLOI D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE ?

Chaque mois, les parents peuvent percevoir une aide qui permet d'obtenir une prise en charge totale des cotisations sociales dues à l'URSSAF et une allocation complémentaire qui varie suivant l'âge de l'enfant et en fonction des revenus nets des parents (la moyenne est de 288.92 € par mois). Par ailleurs, les parents peuvent également bénéficier d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 1150 euros. Enfin, certains comités d'entreprises offrent des aides à leurs salariés : renseignez-vous !

LES P'TITES CANAILLES
Présidente - **Stéphanie ROBINET**
Tél. 06 61 51 11 02



CÔTÉ CERCLE BOULISTE

- * Le club est 1^{er} au Championnat Départemental du Jeu à la Provençale.
- * L'équipe féminine s'est qualifiée pour la demi-finale de la Coupe Départementale qui s'est déroulée à Nice le samedi 23 novembre.
- * Au Championnat des Clubs en catégorie Promotion, Pégomas a perdu en 8^{ème} de finale à Nice.
- * L'équipe du Jeu à la Provençale s'est qualifiée en demi-finale de la Coupe du Comité.



Equipe DELAY, GIRAUD, DUMANOIS qualifiée pour le Championnat de France du Jeu à la Provençale en triplette à VAUVERT (30) les 7, 8 et 9 juin dernier.

U.S.P. SKI ET MONTAGNE

Le Ski club a tenu son assemblée générale le vendredi 13 septembre 2013 dans la salle des Mimosas à Pégomas en présence de Gilbert PIBOU, Maire de Pégomas et de Denise THUAIRE, Adjointe aux Sports. La salle était comble, les adhérents sont venus nombreux et la Présidente, Martine CHASTEL, a adressé ses remerciements à l'assistance.

Après un rapide retour sur la saison passée, les objectifs du Club pour 2014 et les manifestations à venir, il a été procédé à l'approbation du compte rendu moral et financier, et à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration. Martine CHASTEL a été réélue Présidente à l'unanimité.

La Présidente a tenu à remercier les nouveaux et les anciens adhérents qui se sont inscrits ou réinscrits pour assumer des fonctions au sein du Club.



A.P.E-GO!!! GÂTE LES ENFANTS

En ce début d'année scolaire, l'association des parents d'élèves A.P.E.-GO, présidée par Mathilde DEMONCHY, a offert 16 ordinateurs à l'école élémentaire Jean Rostand.

En effet, l'association récupère des postes informatiques auprès de différentes entreprises lorsque celles-ci les changent et sont ensuite remis en état par les membres du club informatique «@bei» de la Roquette, travaillant en collaboration avec l'A.P.E-GO.

Les 16 écrans d'ordinateur manquants ont été achetés par l'association afin d'offrir des postes complets à l'école.





Vie Associative

VIE ASSOCIATIVE

A.I.P.E.

L'A.I.P.E. a tenu son assemblée générale lors de laquelle elle a élu son nouveau bureau: *de droite à gauche, Karine BLANCHERI, trésorière, Marine REYNAUD, secrétaire, Stéphanie ROBINET, présidente, Vincent HUBERT, vice-président, et Nadine MARTIN, secrétaire adjointe.*

De nombreux sujets sont étudiés depuis la rentrée : le collège de Pégomas, les nouveaux rythmes scolaires, la télévision au périscolaire, la sécurité aux abords de l'école Marie Curie, la qualité et quantité des bus vers le collège des Mimosas, et autant d'autres sujets tous plus ou moins importants qui vous concernent tous.



TOUS NOS ENCOURAGEMENTS À LILI-JEANNE !

Lili-Jeanne PAULUS, 9 ans, jeune licenciée de l'**U.S.P. Karaté** a fini la saison 2012-2013 en tant que championne départementale et vice-championne de la ligue. Elle a également participé à la Coupe de France à Paris dernièrement. Une future championne en herbe à suivre à Pégomas...

U.S.P. CYCLISME



Patrick DURANDO, éducateur du club vainqueur de la course «La Bragalou» qui se dispute chaque année au mois de mai à Antibes, entouré de jeunes pousses du club.

De droite à gauche Alexandre MARTIN, Grégory DURANDO et Florian GELIN également premier dans sa catégorie.



Patrick DUFOR a décroché la 9^{ème} place au Championnat du Monde qui se disputait à PONTEDERRA (ITALIE).



LE PIANO À L'HONNEUR



Un beau palmarès pour les élèves du cours de piano de la Maison Pour Tous après avoir participé à la **demi-finale de l'Union Musicale des Professeurs Européens** qui était organisée à Mouans-Sartoux.

Catégorie poussin :

- Ornella MIOR, 1^{er} prix coupe avec 94% des points
- Laura MOLERO, 1^{er} prix coupe avec Grande Distinction 97% des points
- Loua RICARD, 1^{er} prix coupe avec Grande Distinction 98% des points
- Della RICARD, 1^{er} prix coupe avec Grande Distinction 98% des points

Catégorie initiation C :

- Sarah SOLLER, 1^{er} prix coupe avec Grande Distinction 96% des points

Tous les élèves ont été qualifiés pour la finale de la Coupe UMPE à Evian-les-Bains.

RESTOS DU COEUR

Le centre situé 278, boulevard de la Mourachonne est ouvert chaque mardi matin et chaque vendredi matin de 9h à 12h.

U.S.P. FOOTBALL

LABELLISATION DU CLUB

Au mois d'octobre, la Fédération Française de Football représentée par son secrétaire général Edouard DELAMOTTE, est venue décerner la labellisation à l'US Pégomas.

Cette labellisation **récompense et honore la qualité des infrastructures ainsi que la qualité de l'encadrement et de l'école de foot** qui promet un bel avenir à ses dirigeants.

Les quatre critères fondamentaux ont été rempli sans aucun problème :

- l'accueil et la fidélisation
- les infrastructures avec une belle pelouse naturelle et une autre synthétique de dernière génération
- l'encadrement
- le contenu éducatif (remarquable à Pégomas).

MONTÉE EN PHA

L'équipe fanion a atteint l'objectif fixé par son président, Yoackim BALICCO, à la fin de la saison 2012-2013 en accédant à la PHA.

C'est la première fois que l'US Pégomas évolue à ce niveau là !





Travaux TRAVAUX

ENTRETIEN DES VALLONS

Les services techniques procèdent à l'entretien des nombreux vallons communaux toute l'année en prévention des risques inondations.



ZOOM SUR LE PONT PROVISOIRE DE LA SIAGNE

- Le **Conseil Général des Alpes Maritimes** est en charge de ce dossier car le pont de Siagne est situé sur la route départementale 109.

- Les travaux réalisés durant le mois de novembre par R.T.E. (Réseaux de Transports d'Electricité) ont consisté à l'enfouissement de la ligne 225 000V, appelée filet de sécurité de l'ouest du département. Cette opération est une première mondiale. La mise en service de cette ligne est prévue pour juin 2014.

- Durant le mois de décembre, le Conseil Général procédera à la démolition de l'ancien pont et les travaux de reconstruction débuteront début 2014. Le pont provisoire restera en service jusqu'à la fin des travaux.

PROCHAINEMENT UNE REUNION PUBLIQUE
D'INFORMATION SERA ANIMEE
PAR LE CONSEIL GENERAL.

VALLON DE LA GRAVIÈRE



Le busage du vallon de la Gravière a été réalisé afin de permettre aux véhicules pompiers de gros tonnage de se rendre plus rapidement au centre ville.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 57 000 EUROS
Dotation parlementaire
(Sénatrice Hélène MASSON-MARET) : 5 000 euros

Travaux en cours pont de Siagne





JARDIN D'ENFANTS

Les travaux auront duré près de 4 mois au quartier de Cabrol pour la réalisation de cette nouvelle infrastructure.

LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION

- nivellement du terrain
- réalisation des réseaux : eau potable, assainissement, eaux pluviales..
- travaux de voiries : parking, trottoir, accès, caniveaux..
- pose des scellements des jeux
- mise en place de la terre végétale
- fermeture du site par clôture et portail
- pose des jeux, du mobilier, de la fontaine à eau et du revêtement amortissant
- plantation d'arbustes et arrosage automatique
- signalisation et marquage des jeux, du stationnement, du sens de circulation
- pose des panneaux d'information sur les jeux

Pose du revêtement amortissant en cours



COÛT TOTAL DES TRAVAUX :
260 500 euros H.T.
 Subvention attribuée par la députée maire Michèle
 TABAROT : 50 000 euros

LOCAUX MODULAIRES DE LA MAISON POUR TOUS

En raison des travaux du futur centre administratif, les locaux modulaires en préfabriqué ont été déplacés sur la place Parchois côté avenue Frédéric Mistral.

Ce déplacement a été l'occasion d'agrandir cet espace de 40m² à 60m².

EN BREF...

* Création d'un parking sur la partie restante de l'ancien terrain d'entraînement (entre le complexe sportif et la salle «Mistral») et rénovation du parking existant du stade : **150 places de stationnement gratuit.**
Travaux entièrement financés par Pôle Azur Provence.

* Réfection par les services techniques des peintures de la salle de danse au complexe Gaston Marchive.



FUTUR CENTRE ADMINISTRATIF

ÉTAPES DES TRAVAUX :

- la démolition est achevée, le site est nettoyé (enlèvement et tri des gravats).
- les fondations sont en cours.
- le terrassement est prévu pour le début de l'année 2014.



Travaux TRAVAUX

CÔTÉ CIMETIÈRES

CIMETIÈRE DE CLAVARY

TRAVAUX RÉALISÉS AU MOIS D'OCTOBRE 2013

- Aménagement de concessions 2 places en terre avec entourages granit.
- Aménagement de concessions 2 places en terre avec entourages granit et monument.

CIMETIÈRE SAINT PIERRE

Durant l'année 2013, des travaux de réaménagement et de construction ont permis la réalisation de 13 caveaux 2 places.



FLEURISSEMENT POUR LA
FÊTE DE LA TOUSSAINT





OPÉRATION GOUDRONNAGE

Réfection des goudronnages : chemin de Plan Sarrain, chemin de l'Avarie, chemin des Deux Vallons, chemin des Mîtres, avenue Lucien Funel, traverse des Martellys, impasse des Arnauds et chemin des Périssols.

Ce programme de voirie a bénéficié d'une dotation cantonale de 55 568 euros et d'une dotation parlementaire (Sénateur Maire Jean-Pierre LELEUX) de 15 000 euros.



ECLAIRAGE PUBLIC

AUDIT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La ville de Pégomas, engagée dans des actions de maîtrise de l'énergie a réalisé un diagnostic complet de son éclairage public, axé sur une approche énergétique. Cet audit a permis d'améliorer les connaissances de la commune sur son patrimoine «éclairage public», la rationalisation des coûts de fonctionnement du potentiel de réduction des consommations d'énergie et de réaliser à terme un éclairage de qualité qui prend en compte le bien être de l'individu et de l'environnement.

L'éclairage public communal comprend 857 points lumineux, 41 armoires de comptage et 23 kms de voies éclairées.

MESURES MISES EN PLACE

Adapter l'ensemble des abonnements électriques en fonction des puissances mesurées sur l'ensemble des armoires de comptage permettant ainsi de réduire la puissance souscrite.

La commune de Pégomas a débuté des travaux d'amélioration de son parc d'éclairage public selon les préconisations mentionnées par ce diagnostic.

OBJECTIF DE LA MISSION

La municipalité a mis en œuvre son schéma directeur de rénovation du parc d'éclairage public par le biais d'un programme pluriannuel, décomposé sur trois années (2013-2014-2015).

ECOLE JULES FERRY

Durant la trêve estivale, des travaux ont été réalisés :
- rénovation des peintures
- insonorisation du hall d'entrée donnant sur la cour.

BRÈVES...

- * En prévision l'installation du tout-à-l'égout au chemin du Castellaras et impasse des Valettes.
- * Réalisation d'un mur de soutènement au chemin de l'Avère.
- * Réfection des réseaux d'eaux pluviales au chemin des Muls et chemin des Moulières.

Les travaux sont axés sur trois principes :

- mise en conformité des armoires électriques de l'éclairage public et sécurité des personnes.
- réduction des consommations d'énergie annuelle.
- amélioration qualitative des équipements (éclairer juste, éviter les pollutions lumineuses...) en conformité avec les normes du Grenelle II sur l'éclairage public pour 2015.



POUR L'ANNÉE 2013...

Mise en conformité, mise en place d'horloges astronomiques, mise en conformité des lampes et des luminaires

- Boulevard de la Mourachonne : 32 luminaires
- Avenue de Grasse : 52 luminaires
- Route de la Fénerie – Mandelieu : 101 luminaires
- Avenue de Cannes : 18 luminaires
- Route de Mouans- Sartoux : 1 luminaire
- Avenue Lucien Funel : 8 luminaires

COÛT TOTAL DES TRAVAUX :

200 570 euros H.T.

Subvention attribuée par la Députée
Maire Michèle TABAROT : 15 000 euros



Retrospective RETROSPECTIVE



RETRO CLASSIC PÉGOMAS TANNERON

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 MAI



PRINTEMPS DES ENFANTS DIMANCHE 2 JUIN



Journée entièrement offerte aux enfants par la Municipalité et en collaboration avec les associations de Pégomas.



Ateliers, parcours accrobranche, jeux gonflables, karting, jeu d'eau, animations et final mousse.. tout un programme !



FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 21 JUIN



Bravo au groupe ROXO qui a enflammé la place du Logis !

ELECTION DE MISS PÉGOMAS

SAMEDI 29 JUIN



Miss Pégomas - Stéphanie URFER
1^{ère} Dauphine - Kelly DUHEM
2^{ème} Dauphine - Florelia NOUVELOT



Rétrospective



Retrospective

RETROSPECTIVE

SPECTACLE RÊVE MAGIQUE

DIMANCHE 7 JUILLET



DANCE FLOOR

VENDREDI 12 JUILLET



CÉRÉMONIE ET REPAS

CHAMPÊTRE DU 14 JUILLET



Ambiance festive au jardin de l'Ecluse

CONCERT BERNARD PERSIA

DIMANCHE 7 JUILLET



Chansons éternelles



SOIRÉE DES SOSIES



CONCERT CARNABYSTREET

SAMEDI 24 AOÛT



Un concert 100 % Rolling Stones et Beatles

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Stands... Animations...
Initiations pour petits et
grands.. Démonstrations...



Rétrospective



Jeunesse

JEUNESSE

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Malgré des difficultés évidentes que rencontrent les communes ayant déjà choisi de mettre en place les nouveaux rythmes et les nombreuses réticences venant des différents acteurs impliqués, la municipalité continue un travail de préparation afin que les enfants puissent faire leur rentrée 2014-2015 dans les meilleures conditions si le décret est appliqué d'une manière définitive.

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE

A ce jour, après plusieurs démarches et réunions préliminaires avec tous les acteurs concernés par ce changement, la municipalité a constitué un comité de pilotage réunissant à nouveau tous les acteurs :

- Le corps enseignant
- Les associations de parents d'élèves
- Les employés municipaux
- Les associations culturelles et sportives
- Les élus

Une trentaine de personnes compose le comité qui a pour objectif de réfléchir ensemble et de prendre les décisions concernant notamment les nouveaux horaires.

La 1^{ère} réunion a eu lieu le 12 novembre 2013. Les retours du questionnaire (280) adressé aux parents par la municipalité ont permis de connaître les questions et les craintes des familles.

L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE

Les membres du comité après de nombreux échanges ont pu acter à l'unanimité les horaires concernant les lundis, mardis, jeudis et vendredis à savoir :

Périscolaire 7h30 - 8h20	Ecole 8h20 - 11h30	Cantine 11h30 - 13h30	Ecole 13h30 - 15h45	Péri-éducatif 15h45 - 16h30	Périscolaire 16h30 - 18h30
-----------------------------	-----------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------------	-------------------------------

LE PÉRI-ÉDUCATIF...

La période de 45 minutes du péri-éducatif n'est donc pas obligatoire. La tarification est à l'étude en collaboration avec la C.A.F. . Elle pourrait être calculée en fonction du quotient familial.

De nouvelles activités et ateliers verront le jour, cela reste à déterminer. Elles seront encadrées à la fois par le personnel d'animation et des intervenants extérieurs en fonction des possibilités financières de la commune et de l'organisation finale.

LA QUESTION DU MERCREDI...

Les horaires du mercredi seront les suivants :

Périscolaire 7h30 - 8h20	Ecole 8h20 - 11h30	Cantine 11h30 - 13h30	Centre de loisirs 13h30 - 18h30
-----------------------------	-----------------------	--------------------------	------------------------------------

Le centre de loisirs sera sur chaque site. Il y aura un service cantine pour tous ou seulement pour les enfants inscrits au centre, une réflexion à ce sujet est en cours.

La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 3 décembre.



CRÈCHE ET HALTE GARDERIE LA COQUILLE



PRÉPARER L'ENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE

Afin de préparer leur rentrée scolaire, les enfants de la crèche ont pu visiter leur future école.

Ils ont été accueillis dans les classes, ont participé aux activités de la matinée et découvert la cour de récréation.

Certains étaient déjà bien à l'aise, d'autres plus réservés mais tous ont été ravis d'aller à la «grande école».



ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

En plus des rencontres à la crèche, deux fois par semaine, et celles du dojo le lundi matin, les enfants de la crèche familiale profitent des sorties organisées par les assistantes maternelles (jardin d'enfants, promenade en plein air...).





Jeunesse JEUNESSE



RENTRÉE SCOLAIRE 2013

Découverte, joies, pleurs, rires, retrouvailles... autant d'émotions ressenties par petits et grands lors de chaque rentrée !

EFFECTIFS 2013-2014

Ecole maternelle Jules Ferry
8 classes - 215 élèves

Ecole maternelle Jean Rostand
4 classes - 115 élèves

Ecole élémentaire Marie Curie
10 classes - 240 élèves

Ecole élémentaire Jean Rostand
8 classes - 212 élèves



UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE ÉMOUVANTE



ECOLE MARIE CURIE

Classe de Cécile CHARRIER
Classe de Stéphane ZARAGOZA
Océanne DUFFAIT

ECOLE JEAN ROSTAND

Classe de Christine RICHARD
Classe de Patricia HUBERT



A l'initiative des directrices d'écoles, Madame PELAPRAT et Madame VIOLA, 4 classes de CM1 des écoles Jean Rostand et Marie Curie ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

Les enfants ont interprété dignement la Marseillaise au cours de la cérémonie et l'ont clôturée en chantant «Le pouvoir des fleurs» de Laurent VOULZY, accompagnés par la guitare de Stéphane ZARAGOZA.



AU CENTRE DE LOISIRS

UN ÉTÉ AU CENTRE LOISIRS...

Cet été, le centre de loisirs a accueilli près de 190 enfants.



LE PÉRISCOLAIRE FÊTE HALLOWEEN

A l'école Marie Curie, jeudi 17 octobre, les enfants ont fêté Halloween pendant le péri-scolaire.

C'est la deuxième année que l'expérience est renouvelée à la plus grande joie des bambins.





Prochains rendez-vous

PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Marché de Noël

Rendez-vous sur la place du Logis pour découvrir les nombreux stands locaux et artisanaux, déguster des marrons chauds ou un chocolat chaud, acheter votre sapin de Noël ou encore pour garnir la hotte du Père Noël !

Pour les enfants, tours de calèches dans le village et structure gonflable offerts par la Municipalité.

Animations au rendez-vous avec l'orgue de barbarie et la visite du Père Noël...

De 10h à 17h sur la place du Logis de Pégomas !



Voeux du Maire

Gilbert PIBOU
Maire de Pégomas
et l'ensemble du Conseil Municipal

présenteront leurs voeux à la population

le samedi 11 janvier 2014
à 18 heures
à la salle «Mistral»

A l'issue de la cérémonie,
un cocktail sera servi à la population.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES ÉVÈNEMENTS DE LA
VILLE DE PÉGOMAS ET DES RENDEZ-VOUS ASSOCIATIFS
SUR LE SITE INTERNET
WWW.VILLEDEPEGOMAS.FR